

Compte de résultat certifié conforme
le président

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/12/2022	12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services							
Chiffre d'affaires NET							
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges							
Autres produits							
Total des Produits d'exploitation (I)							
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			1 256	1 512		256	16.90
Impôts, taxes et versements assimilés							
Salaires et traitements							
Charges sociales							
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements							
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges							
Total des Charges d'exploitation (II)			1 256	1 512		256	16.90
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			1 256	1 512		256	16.90
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)		39 200			39 200	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V		39 200			39 200	
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)		2 275	1 211		1 064	87.87
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI		2 275	1 211		1 064	87.87
2. Résultat financier (V-VI)		36 925	1 211		38 136	NS
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		35 669	2 723		38 392	NS
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII						
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII						
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)						
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des produits (I+III+V+VII)		39 200			39 200	
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		3 531	2 723		809	29.69
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)		35 669	2 723		38 392	NS

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

A&M INFINITY
Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 Euros
Siège social : 17 RUE LEVERRIER – 94100 SAINT MAUR DES FOSSES
RCS CRETEIL 893 422 881

PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 4 JUIN 2024

Le quatre juin deux mille vingt-quatre, à vingt heures les actionnaires de la société **A&M INFINITY**, Société par Actions Simplifiée au capital de 1000 €, se sont réunis en assemblée générale annuelle au siège social, sur convocation de la Présidente du quatorze mai 2024.

Il a été établi une feuille de présence signée par chaque actionnaire en entrant en séance tant en son nom qu'en qualité de mandataire.

Madame POLONI Mélina préside la séance en sa qualité de Présidente de la société.

La présidente constate, d'après la feuille de présence certifiée exacte, que les actionnaires présents ou représentés ou votant à distance, possèdent 1 000 actions sur les 1 000 actions ayant droit de vote ; qu'en conséquence, l'assemblée générale ordinaire est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

La Présidente met à la disposition des associés :

- un exemplaire de la lettre de convocation des associés ;
- les statuts de la Société ;
- la feuille de présence à l'assemblée ;
- les pouvoirs des associés représentés par des mandataires ;
- l'inventaire des valeurs actives et passives de la Société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31/12/2023 ;
- le texte des résolutions proposées à l'assemblée.

Puis la présidente déclare que l'inventaire, les comptes annuels, le rapport de gestion, le texte des résolutions proposées, ainsi que tous les autres documents et

renseignements prévus par les statuts, ont, conformément auxdits statuts été communiqués aux associés 16 jours avant la réunion de l'assemblée.

L'assemblée lui donne acte de ces déclarations.

La Présidente rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce et approbation de ces conventions ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2023 ;
- Affectation du résultat ;
- Questions diverses.

Puis, la Présidente ouvre la discussion.

Personne ne demandant plus la parole, la Présidente met successivement aux voix les résolutions suivantes inscrites à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2023 tels qu'ils ont été présentés dans ces comptes.

En conséquence, elle donne à la Présidente quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

L'assemblée générale constate que le montant des dépenses non déductibles de l'impôt sur les sociétés, visées à l'article 39-4 du Code général des impôts s'est élevé à 0 euros tel qu'indiqué sur la liasse fiscale.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à :

- 35 669 €

de la manière suivante :

- 100 euros au poste réserve légale
- 4 040,23 euros au poste « report à nouveau » pour solde de ce poste
- Le solde au poste « autres réserves »

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale prend acte qu'il n'existe aucune convention réglementée objet du rapport spécial.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la Présidente déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal.

La présidente

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'J. Dai', is written over a horizontal line.

ANNEXE
Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes financières diverses	1 050
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	936
Total	1 986

[Signature]

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Cahier des comptes - la présente

J. L. L.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(P.C. Art. 83-1-1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé :)	1 000		1 000			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves						
	Réserve légale						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau	4 040		1 317		2 723	206.70
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	35 669		2 723		38 392	NS
AUTRES FONDS PROPRES	Subventions d'investissement						
	Provisions réglementées						
	Total I	32 628		3 040		35 669	NS
	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS							
	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (I)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit						
	Concours bancaires courants						
	Emprunts et dettes financières diverses	213 018		248 193		35 175	14.17
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	936		894		42	4.70
	Dettes fiscales et sociales						
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes						
	Produits constatés d'avance (1)						
	Total IV	213 954		249 087		35 133	14.10
	Ecarts de conversion passif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		246 582		246 046		536	0.22

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

213 954 249 087

Bilan certifié conforme
à l'avis du Président *[Signature]*

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
ACTIF CIRCULANT	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles						
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	245 000		245 000	245 000		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
Comptes de Régularisation	Autres immobilisations financières						
	Total II	245 000		245 000	245 000		
	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
Comptes de Régularisation	Clients et comptes rattachés						
	Autres créances						
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	1 582		1 582	1 046	536	51.19
	Charges constatées d'avance (3)						
	Total III	1 582		1 582	1 046	536	51.19
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	246 582		246 582	246 046	536	0.22

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an